

# Livry-Info

*Les élections municipales sont passées.*

*Les habitants de Livry, dès le premier tour, se sont prononcés à une large majorité pour la poursuite de la gestion de la commune dans l'optique définie depuis six ans par l'équipe d'union de la gauche sortante. Au second tour, Romain Valembois a été préféré à René Crenier pour occuper le dix-neuvième siège; chacun, selon sa sensibilité, le déplore ou s'en félicite.*

*Les électeurs ont tranché.*

*La fièvre de la campagne électorale est retombée et le Conseil municipal que vous avez élu a en charge la totalité de la commune. Il s'est mis au travail, et soyez persuadé que chaque conseiller, quelle que soit son "étiquette", a pour premier souci le bien-être de tous.*

*Livry doit être bien géré, pour vous et par vous. Vous prouvez votre attachement à notre commune et votre désir de participer aux décisions la concernant en assistant nombreux aux séances du Conseil municipal et en prenant part aux Commissions extra-municipales. Pour notre part, nous prenons l'engagement de vous informer régulièrement et le plus complètement possible. Pour ce faire, et comme nous l'avions annoncé dans notre programme, nous créons ce bulletin trimestriel qui vous tiendra au courant de la gestion de notre commune et permettra à chacun d'être informé et de parler en connaissance de cause. Cette politique d'information est le seul moyen d'associer le plus grand nombre à la vie de la commune et d'assurer la cohésion entre les habitants, tout en leur donnant la possibilité de juger, de participer, voire d'influer sur les choix.*

*Indispensable à la "transparence" du fonctionnement municipal, elle contribuera à mieux intégrer l'individu à la collectivité et à instaurer une conscience collective plus forte. C'est également un facteur d'équilibre : en ouvrant ses colonnes aux lecteurs qui en exprimeront le désir, ce bulletin permettra l'établissement d'un dialogue et évitera de devenir un manifeste d'autosatisfaction. Les associations y auront également accès pour annoncer assemblées et manifestations.*

*Nous souhaitons que vous preniez plaisir à lire ces quatre pages entièrement et nous sommes prêts à prendre en considération critiques et suggestions.*

*Un lien de confiance réciproque doit exister entre les élus et les administrés, "le courant doit passer", et pas à sens unique. C'est le but de ce bulletin.*

*La Commission d'information*

*Voici donc le premier numéro de "Livry-Info".*

*Son titre n'est pas le fruit du hasard. Il indique, à la fois, le souci d'une information des habitants plus actuelle, plus synthétique, et une volonté d'ouverture à toute expression contribuant à la connaissance, à l'animation de la commune.*

*Ambitieux pari pour le Conseil municipal de vouloir, pour Livry, un bulletin trimestriel qui ne pratiquera pas une information à sens unique. C'est pourtant une des voies qui permettent de vivifier la démocratie locale.*

*L'avenir montrera, j'en suis persuadé, que nous sommes sur le bon chemin.*

*En attendant, bonne lecture à tous.*

*Le Maire,  
Claude Forthomme*

## LE 18 MARS, ACCUEIL DES NOUVEAUX ELUS ET ELECTION DU MAIRE ET SES ADJOINTS

**"Vouloir assumer des responsabilités communales implique rigueur et parfois intransigeance"** affirme le jeune maire sortant, Michel Blanchouin, dans son discours d'accueil à la nouvelle équipe élue à la Mairie de Livry.

Privilège pour l'équipe de se situer dans la continuité politique de l'œuvre entreprise depuis six ans. Ce mardi 18 mars elle entre officiellement dans la salle du Conseil. La cérémonie ne manque pas de gravité. Appelés tour à tour par Michel Blanchouin, les membres de l'équipe municipale prennent place autour de la grande table devenue trop petite. En effet, cette nouvelle élection porte à 19 le nombre de conseillers, alors que l'ancien Conseil n'en comptait que 13.

Ce soir, c'est l'élection du Maire et de ses adjoints. Quelques Livryens occupent les rangs de chaises au fond de la salle.





Tandis que la doyenne de l'assemblée, Lucienne Buchet, préside la séance, la benjamine, Catherine Ortakeuyli, en assure le secrétariat. Membre de l'ancien Conseil, Lucienne Buchet remercie Michel Blanchouin pour sa compétence mise au service de la commune pendant six années. Elle évoque avec émotion leur collaboration au Bureau d'Aide Sociale. Se tournant vers l'avenir, elle propose à tous la devise de l'institutrice de son enfance : **"Toujours mieux"...** au service de Livry.

Sous les applaudissements de la salle, Claude Forthomme est élu Maire de Livry. Grand, cheveux châtain, yeux bleus, Claude est certes souriant, mais il garde cette attitude réservée, réfléchie, qui précède toujours sa prise de parole. Ancré à Livry depuis peu, il en connaît l'histoire. Vingt-deuxième Maire de cette commune depuis 1792, il évoque Nicolas Ratier, premier Maire d'une commune rurale sillonnée de rangs de vigne. Il entraîne dans son parcours les occupants de cette salle de Mairie, mettant l'accent sur l'attachement toujours renouvelé à la terre de Livry : Gragy transmettant son message écrit, Vivot... et surtout Gaston Magat le géant de l'animation. Par son dynamisme, il a transmis l'esprit d'appartenance à un groupe aux Livryens. "Grâce à lui... j'ai souhaité y prendre racine."

Claude Forthomme entre alors dans le présent, il dit sa **"fierté"** de succéder à Michel Blanchouin. Collaborateurs dans l'équipe précédente, ils se connaissent bien. Six ans d'action communale ont créé des liens d'amitié. **"Les affaires sont claires"** dira-t-il, **"et je te remercie."**

Claude et son équipe continuent avec la même foi et la même ardeur à développer les liens entre les habitants, à les rapprocher de leurs élus. Si les compétences de l'équipe ont permis une gestion de développement, le deuxième volet fait appel à chaque Livryen. La Mairie est ouverte et la place de l'église est accueillante, quel lieu de rencontres pour l'été !

La qualité de vie semble être un souci permanent dans cette commune, afin que tous les Livryens puissent dire : "Livry, le village où il fait bon vivre".

Le nombre des adjoints a été fixé à cinq, maximum autorisé pour les communes de l'importance de Livry. Ont été élus :

1<sup>er</sup> adjoint : Gérard Laviec; 2<sup>e</sup> adjoint : Marc Petit; 3<sup>e</sup> adjoint : Lucienne Buchet; 4<sup>e</sup> adjoint : Catherine Ortakeuyli; 5<sup>e</sup> adjoint : Michel Boulay.

#### PERMANENCES DES ADJOINTS

**M. LAVIEC** : SAMEDI MATIN et sur R.-V.

**M. PETIT** : SAMEDI MATIN et sur R.-V.

**M<sup>me</sup> BUCHET** : LUNDI APRES-MIDI de 15 h à 18 h et sur rendez-vous

**M<sup>lle</sup> ORTAKEUYLI** : SAMEDI MATIN et sur R.-V.

**M. BOULAY** : SAMEDI MATIN et sur R.-V.

### LES COMMISSIONS MUNICIPALES

*Le 25 mars se déroulait la mise en place des commissions et la désignation des représentants de la Commune aux divers syndicats intercommunaux.*

*Cinq grandes commissions ont été définies, chacune sous la responsabilité d'un adjoint :*

**Commission des finances** : MM. Laviec, Boulay, Valembos, M<sup>mes</sup> Fritsch, Ortakeuyli, Berton, Sergenton.

**Commission des travaux** : M. Petit, M<sup>me</sup> Sergenton, MM. Boulay, Laviec, Pestourie, M<sup>me</sup> Jean, MM. Jarry, Valembos.

**Commission solidarité** : M<sup>me</sup> Buchet, MM. Charpentier, Boulay, M<sup>mes</sup> Radenac, Berton, Ortakeuyli, Sergenton.

**Commission des affaires scolaires** : M<sup>mes</sup> Ortakeuyli, Fritsch, Sergenton, Jean.

**Commission urbanisme - cadre de vie** : MM. Boulay, Bailly, Grezes, M<sup>mes</sup> Jean, Berton, MM. Valembos, Jarry, Pestourie, Petit, M<sup>me</sup> Sergenton.

*Le Maire, Claude Forthomme, a tenu à préciser que les dispositions étaient déjà prises pour que les adjoints bénéficient d'une délégation pleine et entière dans le domaine relevant de leur compétence.*

*Deux nouvelles commissions, celles de l'information (MM. Bailly, Grezes, Forthomme, M<sup>me</sup> Radenac, MM. Laviec, Pestourie, Jarry) et celle de l'animation (MM. Laviec, Charpentier, Jarry, Medina, M<sup>mes</sup> Radenac, Jean, MM. Forthomme, Petit, Bailly, Pestourie) vont s'attacher à développer ces deux secteurs dans le souci de répondre aux aspirations des habitants de Livry.*



## COMMISSION D'ANIMATION

La Commission d'Animation, sous la présidence de M. Laviec, 1<sup>er</sup> adjoint, s'est réunie et a défini les grandes lignes de son action. Elle a fixé la date de la première réunion de la Commission extra-municipale d'Animation au 16 mai, salle du Conseil, à la Mairie.

Toutes les associations, toutes les personnes qui ont le souci de développer l'animation à Livry seront les bienvenues pour exposer leurs idées et apporter leur contribution à la mise en œuvre d'une politique d'animation qui satisfasse l'ensemble des habitants de Livry.

Il sera débattu de l'organisation de la grande journée braderie, de la création de clubs de tarot, échecs, scrabble, et des diverses manières de promouvoir le sport à Livry. Nous vous espérons nombreux.

## Autres Commissions et Syndicats

### COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES :

Le Conseil municipal sera représenté par : M<sup>lle</sup> ORTAKEUYLI, M<sup>mes</sup> RADENAC, SERGENTON, BERTON.

### COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE :

Le Conseil municipal sera représenté par : M<sup>me</sup> BUCHET, MM. BOULAY, BOLLE, FORTHOMME, M<sup>me</sup> BERTON.

### — AUTRES COMMISSIONS COMMUNALES

#### Commission communale des Impôts directs :

A) Délégués titulaires :

M<sup>me</sup> BUCHET, M. LAVIEC, M<sup>lle</sup> ORTAKEUYLI, M. FORTHOMME, M<sup>me</sup> JEAN, M<sup>me</sup> BERTON.

B) Délégué suppléant :

M. BOULAY.

Les autres membres seront choisis parmi les habitants de la Commune. Toutefois les membres sortants seront contactés en priorité afin de savoir s'ils renouvellent leur candidature.

#### Commission administrative de révision des listes électorales politiques :

M. FORTHOMME, Maire; M. GERMAIN, délégué de l'Administration; M<sup>me</sup> BANDA, déléguée du Tribunal de Grande Instance de Melun.

#### Groupe de travail du P.O.S. :

MM. FORTHOMME, BOULAY, GREZES, BAILLY.

### DESIGNATION DES DELEGUES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

**S.I.G.U.A.M. :** M. FORTHOMME, M. LAVIEC.

Il n'est pas prévu de délégué suppléant. Toutefois si une personne est munie d'un pouvoir, elle peut intervenir avec voix consultative. Dans ce cas M<sup>me</sup> SERGENTON et M. PETIT sont délégués au titre de remplaçants.

#### Foyer-Résidence :

Deux délégués titulaires : MM. BOULAY, FORTHOMME.

Deux délégués suppléants : M<sup>me</sup> BUCHET, M. CHARPENTIER.

#### C.E.S. de Vaux :

Deux délégués titulaires : M<sup>mes</sup> FRITSCH, ORTAKEUYLI.

Deux délégués suppléants : M<sup>mes</sup> SERGENTON, JEAN.

#### Lycée Melun-Nord :

Deux délégués titulaires : M<sup>mes</sup> FRITSCH, ORTAKEUYLI.

Deux délégués suppléants : M<sup>mes</sup> SERGENTON, JEAN.

#### Ru de la Noue et du Chatelet :

Trois délégués titulaires : MM. LAVIEC, BOLLE, M<sup>lle</sup> ORTAKEUYLI.

Deux délégués suppléants : MM. PESTOURIE, BAILLY.

**Syndicat d'électrification :** MM. PETIT, JARRY.

**Environnement :** M<sup>me</sup> SERGENTON, MM. JARRY, VALEMBOIS, CHARPENTIER.

**Moto-cross :** MM. LAVIEC, GREZES, M<sup>me</sup> JEAN.

#### Commission paritaire intercommunale du Personnel communal :

M. FORTHOMME, M<sup>lle</sup> ORTAKEUYLI.

**A.P.M.A.D. :** M<sup>me</sup> BUCHET et M. BOULAY.

**A.S.S.A.D. :** M<sup>me</sup> BUCHET et M. BOULAY.



## TRANSPORTS

A partir du 16 mai, des conseillers municipaux passeront dans chaque foyer avec un questionnaire sur les transports en commun. Il permettra de cerner au mieux les besoins de la population et de mettre sur pied, si le désir en est clairement exprimé, un service de transport en commun avec l'agglomération melunaise.

## LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le Restaurant scolaire de Livry a six ans. Déjà !

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques-unes des règles qui lui permettent de bien fonctionner.

Le Restaurant scolaire est réservé aux enfants scolarisés à Livry en maternelle ou primaire dont les parents exercent une activité professionnelle. Toutefois des dérogations peuvent être accordées pour des cas d'indisponibilité tels que maladie ou hospitalisation.

— Renouvellement d'inscription :

pour les enfants déjà inscrits, le renouvellement aura lieu lors de la dernière vente de tickets de repas, c'est-à-dire vers la mi-juin (la date exacte sera communiquée aux enfants ultérieurement).

— Nouvelles inscriptions :

les nouvelles inscriptions pourront se faire tout au long du mois de juin en mairie ou, pour les enfants de maternelle, à l'école maternelle. Les enfants de moins de quatre ans seront acceptés dans la limite des places disponibles. Les parents concernés seront avisés début juillet.

— Participation :

le prix d'un repas est actuellement fixé à 15 F. Pour les fréquentations régulières, le paiement des repas s'effectue au mois, à la fin de chaque mois pour le mois suivant. Pour les fréquentations occasionnelles, le paiement se fait lors de la demande. Le remboursement des tickets de repas non consommés ne pourra se faire qu'à la condition expresse de prévenir le régisseur des recettes 48 heures à l'avance.

Pour tous renseignements concernant le Restaurant scolaire, vous pouvez contacter Heidi Sergenton.

**Les personnes désirant faire partie d'une commission extra-municipale sont priées de se faire connaître le plus rapidement possible en mairie.**



# Le bloc-notes...

## Pétanque

A la suite de son Assemblée générale qui s'est tenue le 29 janvier 1983, le club de pétanque de Livry a désigné son bureau comme suit :

Président : M. Gaston Plard;  
Vice-Présidents : M. Ricciari Martin et M<sup>me</sup> Madeleine Mayeux;  
Secrétaires : MM. Marc Petit et Lucien Gauthier;  
Trésoriers : MM. Jean-Claude Mayeux et Jacques Gragy.

Bilan financier de la saison précédente : 3400 F en caisse. Nos équipes ont vaillamment défendu les couleurs de Livry avec quelques résultats marquants et espèrent faire encore mieux cette année.

## On cherche des nourrices

De nombreuses mères de famille, à Livry, ont des difficultés à trouver des personnes pour garder leurs enfants dans la journée.

Si vous êtes intéressée, la Mairie est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements nécessaires.

## La Police à votre service

Désormais, il ne sera plus nécessaire de se déplacer jusqu'à Melun pour obtenir certains papiers administratifs. Le troisième mercredi de chaque mois, de 9 h à 12 h, un poste de police itinérant stationnera place de l'église et sera à votre service pour recevoir vos doléances diverses s'il y a lieu.

Pour les cartes d'identité et passeports, les formulaires à remplir sont disponibles en Mairie, et vous pourrez récupérer les pièces établies par l'administration lors du passage suivant du poste de police.

## La Chesnaie

L'A.R.P.A.C. (Association des Résidents, du Personnel et des Amis de la Chesnaie) a son siège social au Foyer-Résidence. Ses membres sont actuellement les 85 résidents, les 12 agents du personnel et 106 cotisants.

Son but est d'assurer le bien-être des résidents en maintenant la vitalité de l'esprit. Pour cela, il est indispensable que le foyer soit un lieu de rencontre où des gens de différentes générations, conditions sociales et sensibilités culturelles entretiennent le brassage des différences. C'est, il nous semble, la clé même de la tolérance, et la tolérance est la clé même de notre plaisir de vivre au moment où les inconvénients de la vieillesse risquent à chaque instant de nous rendre insupportables les uns aux autres.

Voici la liste des activités où vous pouvez nous retrouver :

— cinéma, à 15 h 30, les jeudis 19 mai, 2 et 16 juin;  
— goûter d'anniversaire, à 15 h 30, les mercredis 25 mai, 29 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre;  
— soirée cabaret à thème, à 20 h 30 : le vendredi 27 mai, 1923; le vendredi 17 juin, le Moyen Age; le vendredi 22 juillet, 1913; le vendredi 19 août, 1903.

Retenez à l'avance les dates du 2 octobre (fête annuelle), 5 et 6 novembre (expo peinture du groupe La Chesnaie), 3 décembre (exposition-vente).

## Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes, suite à son Assemblée générale du 25 mars 1983, a procédé à l'élection de son bureau :

Président : M. Didier Joson; Vice-Présidents : MM. Isidore Médina et Claude Pestourie; Secrétaires : MM. J.-Cl. Mayeux et Michel Joson; Trésoriers : M<sup>me</sup> Madeleine Mayeux et J.-L. Charpentier; Commissaire aux comptes : M. Michel Loureiro.

La création d'une carte de membre du Comité des Fêtes a été décidée. Moyennant une cotisation minimale de 10 F, elle sera proposée aux habitants de Livry et donnera le droit de participer à l'élection du bureau.

Dans le cadre des Jeux intervillages qui auront lieu le dimanche 15 mai à Vaux-le-Pénil, le Comité des Fêtes a mis sur pied une équipe capable de porter haut les couleurs de Livry. Nous sommes une petite commune, certes, mais volontaire et dynamique et cette année nous comptons briller pour faire oublier notre quasi absence de l'an passé. Il est fait appel à tous les supporters pour venir sur place encourager nos champions (tous renseignements chez M. Mayeux, café-épicerie, place de l'Eglise).

Le Comité des Fêtes vous fixe deux autres rendez-vous : le 14 juillet et la fête du 5 septembre.

## Kermesse des écoles

Une date à retenir : **le samedi 18 juin.**

Pour la réussite de cette fête, nous sommes toujours à la recherche de lots quels qu'ils soient (bibelots, stylos, gâteaux secs, bonbons, boutures de plantes, etc.). Nous comptons sur vous tous.

Les lots sont à déposer soit au Restaurant scolaire, soit aux écoles primaire ou maternelle, soit chez M<sup>me</sup> Mayeux, café-épicerie, place de l'Eglise.

D'avance merci.

## Soins à domicile

Les soins à domicile ont emménagé dans leurs nouveaux locaux, Villa du Nil, sur la place de l'Eglise.

Ils sont à votre disposition de 9 h à 17 h; leur numéro de téléphone : 068.89.66.

## Assistante sociale

Nous rappelons que l'assistante sociale assure une permanence en mairie le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 et est à votre disposition pour tous vos problèmes relevant de sa compétence.

## Salon d'Arts de l'A.L.J.E.C.

Durant le week-end de l'Ascension, du 12 au 15 mai, l'A.L.J.E.C. organise son 5<sup>e</sup> Salon d'Arts. Cette année encore, de nombreux peintres et sculpteurs venant d'horizons les plus divers, mais aussi bon nombre d'artistes locaux qui au fil des ans sont devenus nos amis, accrocheront leurs œuvres aux cimaises du Foyer Gaston Magat.

Le peintre d'honneur sera Alfonso Arana, artiste de nationalité portoricaine, qui a exposé dans le monde entier et a déjà obtenu de nombreuses récompenses.

Pour la cinquième année consécutive, nous espérons recevoir la visite du public fidèle qui d'année en année suit notre Salon et l'apprecie pour sa présentation et son ambiance chaleureuse.

D'autre part, l'A.L.J.E.C. renoue cette année avec la tradition des Feux de la Saint-Jean le samedi soir. Tous à l'A.L.J.E.C. le 23 juin à partir de 18 h.

## Nouvelles paroissiales

Profession de foi : 5 juin

Confirmation : 9 octobre

Le 25 septembre, pour la messe de rentrée des catéchismes, la messe sera célébrée par Jean-Marie Lecomte, enfant de Livry, ordonné prêtre depuis peu.

## Cadre de vie

La grande majorité de la population souhaite habiter une cité propre... Et pourtant

— utiliser la décharge municipale autorisée,

— guider son chien jusqu'au caniveau,  
— préférer les corbeilles à papier au trottoir,

— sélectionner verres ou papiers pour les collectes sélectives sont autant de comportements que beaucoup négligent.

Il ne tient qu'à nous de vivre dans un cadre agréable et propre. Une collecte du verre va être mise sur pied par la pose de conteneurs spéciaux et un ramassage du papier, en collaboration avec la Commune de Maincy, est à l'étude.

Composition et impression  
ICN PUBLICIVIT 543.38.20

Scans Cl.Pestourie.